

RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR

La Commune d'Arbrissel recrute un agent recenseur pour le prochain recensement qui aura lieu en 2022.



Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 20 janvier au 19 février 2022, la commune d'Arbrissel recrute un agent recenseur.

1) Missions

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE.
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis.
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

2) Profil

- Capacité à dialoguer pour convaincre les habitants.
- Neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées).
- Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais.
- Capacité à utiliser un ordinateur et internet (pour le suivi des réponses faites sur le site internet mis à disposition par l'INSEE).
- Bonne connaissance du territoire de la commune.
- Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable.

3) Période de travail

- De début janvier (deux demi-journées de formation) à fin février.
- Réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- Être disponible du début à la fin de la collecte ;
- Disponibilité quotidienne en journée et en soirée, y compris les mercredis et samedis.
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte (**y compris pendant les congés scolaires**).

4) Conditions de recrutement

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire.
- Rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) pour le 19 novembre 2021 au plus tard à : **Mairie d'Arbrissel – espace Pierre et Marie Curie 35130 ARBRISSEL** ou à : mairiearbrissel@laposte.net